

# Le Processus OTAN de planification de défense

Auteur : BOLAND Frank

Date : 2002

## INTRODUCTION

1. Ancien fonctionnaire du ministère britannique de la défense, monsieur Frank Boland a présenté le processus de planification des forces au sein de l'OTAN, au secrétariat international duquel il est actuellement attaché. Il a exposé les nombreux changements intervenus récemment à l'OTAN et a expliqué que le processus de planification des forces continuait à évoluer.

2. Il a souligné que la planification des forces restait un processus politique, dirigé par les ministres de la défense des pays membres, mais soutenu en grande partie par l'expertise militaire des représentants venant des pays membres.

## DETAIL

3. Son exposé a compris les éléments suivants :

- Une vue d'ensemble des différents types de planifications conduites
- Les objectifs/structures des plans de forces sous la direction des ministres de la défense.
- Les cycles des objectifs de forces et d'examen annuel de la défense.
- Le processus de planification et d'examen (PARP) du partenariat pour la paix (PPP).

## POINTS CLES

4. Il y a 5 types de planification conduits par l'Alliance :

- Les forces.
- La logistique et les ressources.
- Les armements.
- Le nucléaire.
- Le domaine du commandement et du contrôle.

5. L'objectif principal du processus est d'identifier les forces nécessaires pour les opérations sous l'Article 5 de la Charte de l'Atlantique Nord (celle de l'autodéfense collective), fournissant ainsi les forces nécessaires pour les opérations de maintien de la paix.

6. Le processus comporte la directive ministérielle (faite tous les deux ans), les propositions des forces (liées aux objectifs propres des forces de l'OTAN) et les examens de la défense (normalement annuel, mais retardé cette année à cause du sommet de l'OTAN à Prague, en novembre 2002). Le but des examens est de définir les objectifs des forces selon les tâches identifiées et il est prévu qu'ils seront publiés au Printemps 2004. Les prochains objectifs incluront aussi les tâches de la nouvelle force de réponse de l'OTAN et les objectifs de défense pour les 7 nouveaux membres.

7. Afin de rassembler toutes les informations nécessaires, l'OTAN envoie un questionnaire des plans de défense aux pays membres chaque année en mars. Il y a des questions sur tous les aspects de la politique de défense : les budgets, l'infrastructure, les capacités, la formation, les effectifs. Les Rapports Généraux comportent, systématiquement les réponses de chacun des pays membres, ce qui permet aux commandements stratégiques de préparer les évaluations sur chaque pays.

8. Les évaluations ont pour but de coordonner les plans de défense nationaux des membres pays de manière à ce qu'ils servent au mieux les intérêts de l'Alliance dans son ensemble.

9. Il est demandé à chaque pays de mettre en place des forces armées aptes à être déployées rapidement en cas de crise afin de donner à l'OTAN la capacité de conduire soit 3 opérations de la taille d'un corps (environ 60000 hommes), soit une opération " multi-corps ". Le problème actuel, a dit M. Boland, est que beaucoup des pays sont en train de construire leurs forces selon le modèle des forces utilisées en Bosnie et au Kosovo. L'OTAN considère que ce modèle ne représente pas une opération typique de l'OTAN.

10. L'initiative sur les capacités de défense, lancée en 1999 à Washington, a annoncé 59 mesures dans 5 domaines généraux (aptitude au déploiement et mobilité, capacité de soutien et logistique, efficacité dans l'engagement, capacité de survie (forces/infrastructure, systèmes de consultation, de communication), commandement et de contrôle (C2)) pour lesquelles l'OTAN a voulu améliorer sa capacité dans le cadre des opérations les plus probables. Cette initiative n'a pas été suivie d'un grand succès et a été relancée au sommet à Prague sous le titre de " the Prague Capabilities Comittment ", après un lobbying du secrétaire général de l'OTAN, Lord Robertson, afin d'améliorer le niveau d'interopérabilité, au sein de l'OTAN, de tous les pays membres.

11. L'OTAN fait aussi les mêmes évaluations sur les pays membres du PPP, de manière " plus diplomatique ", afin de les aider à restructurer leurs forces armées.

12. Au sujet de la planification européenne, M. Boland a expliqué que les deux systèmes sont similaires et assez bien développés. Il existe, cependant, de temps en temps, quelques difficultés dues à la nécessité de faire deux fois les mêmes efforts pour satisfaire les pays qui ne participent pas à la planification de défense au sein de l'OTAN (la France!)